

Mercredi 24 mai

Jean 16,8 et 11 :

« En venant le Défenseur convaincra le monde... au sujet du jugement... parce que le prince de ce monde est déjà jugé »

Ce passage difficile peut être éclairé par les versets de l'évangile de Jean où il est question de jugement, de juger, en particulier Jean 3,17-19 : *« Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas jugé, qui ne croit pas est déjà jugé parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Le jugement le voici : la lumière est venue dans les ténèbres et les hommes aimèrent plus les ténèbres que la lumière »* (Lire aussi 9,38 ; 12,47-48)

Le prince de ce monde **est déjà jugé** : en grec, nous avons le parfait, temps qui n'existe pas en français ; il signifie que l'événement, l'action a son origine dans le passé mais continue de produire ses effets. L'acte de jugement du prince de ce monde est réalisé à la Croix, est déjà posé. C'est bien notre espérance.

En Jn 12,31, Jésus dit : *« Maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors »*. Il demeure que chacun de nous reste libre d'accueillir la lumière plutôt que de rester dans les ténèbres. C'est l'Esprit de lumière et de vérité qui nous donne de renoncer à l'esprit de jugement, de dire non au prince de ce monde dans le quotidien de nos vies pour accomplir le commandement de l'amour.

L'évangile de ce jour nous y invite.